



MAIRIE
01560 CORMOZ

AFFAIRES MUNICIPALES
PROCES-VERBAL
Séance du 12 septembre 2023
A 20h00

Date de convocation : 7 septembre 2023

Présents : M. le Maire Nicolas SCHWEITZER

Mmes et Mrs Fanny BEREZIAT, Jean-Claude PRABEL, Laurent JANAUDY, Florent CALMET, Lucas PONCET, Magali ONCUL, Laetitia PIZZINI, Jennifer MOISSONNIER, Marie-Laure GAILLARD, Marie COMMARET, Pierre PERTUIZET, Cyrill JANAUDY et Monique FAVIER

Secrétaire de séance :

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, le conseil municipal désigne Fanny BEREZIAT, secrétaire de séance

Le conseil municipal, réuni le 12 septembre 2023 à 20h00 en session ordinaire sous la présidence de M. Nicolas SCHWEITZER, maire, a délibéré sur les questions suivantes :

N° Délibération

Approbation du compte-rendu de la réunion du mardi 18 juillet 2023 à l'unanimité des présents

2023-052

Grand Bourg Agglomération - CLECT - Rapport sur les évaluations des charges restituées dans le cadre du retour des subventions aux associations à caractère local et au collège par les communes du secteur de Montrevel-en-Bresse

Monsieur le Maire expose :

- que le Pacte de Gouvernance prévoit la déconcentration de l'action communautaire dont le 4ème volet porte sur le transfert de subventions communautaires de proximité ;
- que des travaux ont été menés sur le territoire de la Conférence Bresse sous l'égide de Walter Martin, Vice-Président en charge des Finances et Thierry Pallegoix, Conseiller délégué Référent Conférence Bresse au sujet de la restitution aux communes du secteur de Montrevel-en-Bresse des subventions à destination des associations à caractère local et au collège ;
- que la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) a été saisie le 5 avril 2023 par le Président de Grand Bourg Agglomération pour évaluer l'incidence financière de la restitution à 12 communes du secteur de Montrevel-en-Bresse de ces subventions.

C'est ainsi que la CLECT s'est réunie mercredi 31 mai 2023 afin de fixer le montant des charges qui seront restituées aux communes concernées. Ces charges correspondent aux subventions de fonctionnement jusqu'alors gérées par le pôle Bresse, service de Grand Bourg Agglomération, à destination des associations à caractère local et au collège du secteur de Montrevel-en-Bresse.

Ce rapport a été adopté à la majorité de la CLECT (29 voix pour et 1 abstention), ce qui permet désormais d'enclencher le processus délibératif qui aboutira à la fixation définitive par le Conseil communautaire des Attributions de Compensation (AC) pour l'exercice 2024. M. le Maire présente ledit rapport aux membres du conseil municipal informe qu'il convient de délibérer sur son approbation. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, n'approuve pas (13 voix CONTRE l'approbation, 1 voix POUR l'approbation) le rapport de la CLECT qui détermine l'évaluation des charges correspondantes aux subventions de fonctionnement à destination des associations à caractère local et au collège du secteur de Montrevel-en-Bresse restituées aux 12 communes concernées.

2023-053

Matériel 2023 - Cantine scolaire - remplacement du lave-vaisselle

M. le Maire présente le devis pour l'acquisition d'un nouveau lave-vaisselle pour la cantine scolaire. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, accepte le devis de la société BBFC pour l'acquisition d'un nouveau lave-vaisselle d'un montant de 2 842.04 € HT, soit 3 410.45 € TTC. Il précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif dans l'opération « Matériel 2023 ».

2023-054

Décision modificative n°3 – Opération 175 – Extension réseau électrique rue du cimetière

M. le Maire informe qu'il convient de procéder à un virement de crédit pour budgétiser la somme nécessaire au paiement de la facture relative à l'extension du réseau électrique situé "rue du cimetière" (réévaluation du montant des travaux par ENEDIS). Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder au vote de virement de crédits suivant, sur le budget de l'exercice 2023 :

CREDITS A OUVRIR

Imputation	Nature	Montant
21 / 21538 / 175 / 10	Autres réseaux	1 200.00
Total		1 200.00

CREDITS A REDUIRE

Imputation	Nature	Montant
21 / 2158 / 229	Autres installations, matériel et outillage technique	1 200.00
Total		1 200.00

2023-055

Décision modificative n°4 – Mise en œuvre du prélèvement pour hausse du taux de la taxe d'habitation

M. le Maire informe qu'il convient de procéder à un vote de crédits supplémentaires pour le mandatement du prélèvement pour hausse du taux de la taxe d'habitation (article 16 de la loi de finances pour 2020) Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder au vote de crédits supplémentaires suivant, sur le budget de l'exercice 2023 :

COMPTES DEPENSES

Imputation	Nature	Ouvert
014 / 7391118	Autres restitutions au titre dégrèvements / contributions. directes	4 765,00
Total		4 765,00

COMPTES RECETTES

Imputation	Nature	Ouvert
013 / 6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	4 765,00
	Total	4 765,00

Commissions Finances – Ecole-Cantine-Garderie – Bibliothèque-Culture-Loisirs – Action sociale - Bulletin – Site internet - Gestion des salles et cérémonie

Ecole : Rentrée scolaire – L'école accueille cette année 80 élèves répartis sur 4 classes de deux niveaux chacune. La cantine Scolaire compte un effectif hebdomadaire de 60 enfants.

Commissions action sociale – fête et cérémonie – communication : Réunion de travail le jeudi 21 septembre 2023 à partir de 19h00.

Commissions Voirie-Réseaux – Matériel roulant et accessoires – Cimetière-Réserve foncière-Affaires agricoles – DECI – Fleurissement

Lotissement le Mollard – Travaux d'élagage : Le devis de la CUMA du Chatelet est accepté pour un montant de 1 218.00 € HT, soit 1 641.60 € TTC.

DECI : Les bornages des parcelles où sont implantées les poches réserves incendie auront lieu le jeudi 14 septembre 2023.

SLIS : Compte-rendu du comité consultatif de ce jour à 19h45 :

Réengagement de Mme Myriam JANAUDY et M. Guillaume GAILLARD.

Avancement de grade de M. Anthony PERRIN (Adjudant) et M. Guillaume GAILLARD (Caporal).

Commissions Bâtiments-Sécurité et Accessibilité – Urbanisme – Gestion des locations communales

Loi d'accélération des ENR (Energies Renouvelables) : Présentation du projet d'accélération de la production des ENR (Loi APER du 10 mars 2023) pour la planification d'implantation d'installations terrestres d'énergies renouvelables. Cette planification doit permettre de répondre aux objectifs de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) déclinés à l'échelle régionale dans le SRADDET ;

Local pompiers : L'ensemble des travaux d'isolation du bâtiment sont maintenant terminés. La demande de validation des CEE (Certificats d'Economie d'Énergie) a été demandée auprès des services du SIEA.

Ecole – Construction d'un préau : Les travaux ont été réceptionnés en totalité.

Salon de coiffure : Les travaux d'accessibilité ont été déclarés dans le cadre de l'Ad'Ap de la commune.

Révision de la carte communale : L'enquête publique se déroule actuellement depuis vendredi 1^{er} septembre jusqu'au lundi 2 octobre 2023 inclus.

Pour rappel, voici les dates des permanences tenues par Monsieur André CANARD, commissaire enquêteur :

Le vendredi 1^{er} septembre de 10h00 à 12h30

Le samedi 16 septembre de 9h00 à 11h30

Le lundi 2 octobre de 16h00 à 18h00

Le procès-verbal de synthèse sera rendu le lundi 9 octobre et le rapport, ses conclusions et ses avis motivés seront transmis pour le 4 novembre prochain.

La réunion finale d'arbitrage après enquête publique avec les Personnes Publiques Associées (PPA) est fixée au lundi 4 décembre 2023 à 9h00 en Mairie.

Divers

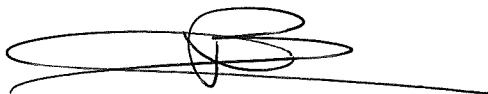
Centre multiculturel : Compte-rendu de la réunion du 28 août dernier avec l'ensemble des entreprises, le représentant de l'assurance GROUPAMA (Entreprise MANIGAND) et M. FROMAGE expert de la commune.

En attente des devis pour les travaux de dépose du faux-plafond et du plafond coupe-feu.

Eclairage public : Présentation des deux scénarios pour la rénovation du parc Eclairage public de la commune proposés par le SIEA. Réunion avec M. CHAPUIS, chargé du renouvellement du parc EP le lundi 17 septembre 2023 à 10h00.

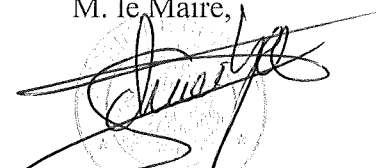
Date du prochain conseil municipal le mardi 17 octobre 2023 à 20h00

Le/la secrétaire de séance



Mme Fanny BEREZIAT

M. le Maire,



Nicolas SCHWEITZER